



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU COMITE DEPARTEMENTAL

DE LA RANDONNEE PEDESTRE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

2 Février 2019 à Salon de Provence

Organisation en collaboration avec

Le Club Sportif et Artistique de la base aérienne de Salon de Provence.

Procès verbal

Date : 16/02/2019
 Objet : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE DES BOUCHES-DU-RHÔNE.
 Auteur : Robert Bartoloni
 Participants : Voir la liste d'émargement en pièce jointe

ORDRE DU JOUR	
Exposé ODJ — quelques mots sur quorum atteint	Robert Bartoloni
Bienvenue aux invités	Marianne Clarté
Adoption du PV de l'AG 2018	Robert Bartoloni
Rapport Moral	Marianne Clarté
Rapports d'activités par les responsables de commissions	
1 - Adhésions vie associative	Robert Lots
2 - correspondants territoriaux	Jacques Roux
3 - Sentiers	Gerard Draa
4- Manifestations	Bernard Chirat Pacini
5 - Formation	Jean Marc Magnan
6 - Les pratiques	Jean Marc Magnan et André Chabot
7 - Tourisme	Jacques Christophe
8 - Commission médicale	Robert Lots
Rapport financier, rapport vérificateur aux comptes, nouvelle comptabilité analytique, Désignation du vérificateur aux comptes	Roger Rouzeyrol
Vote des rapports	
Suspension de séance : Assemblée Générale extraordinaire, Présentation des nouveaux statuts Robert Bartoloni	
Election des membres du comité directeur (vote à bulletin secret) Elections des représentants aux AG Régionales et fédérales (vote à bulletin secret)	
Priorités pour 2019 (plan stratégique)	Marianne Clarté
Prix des licences 2019/2020	Marianne Clarté
Budget 2019	Roger Rouzeyrol
Questions diverses, Conclusion	

Accueil des participants.

Nombre d'associations en 2018	119
Nombre d'associations présentes ou représentées	70
Nombre d'associations présentes	45
Nombre de membres associés présents	117
Titulaires de rando cartes	0
Droits de vote détenus par les associations	673
Présentes ou représentées	444
Droits de vote nécessaire au quorum	334

Le quorum étant atteint la séance commence à 9h15 sous la présidence de Marianne Clarté la présidente en exercice et gérée par le secrétaire général Robert Bartoloni.

Marianne Clarté, présidente du CDRP 13, souhaite la bienvenue à tous les participants
Remerciements au député de la 8ème circonscription des Bouches-du-Rhône M. Jean-Marc Zulesi et à Monsieur le Maire de Salon-de-Provence représenté par l'adjoint aux sports, au CRRP-Sud-Paca représenté par M. Jacky GUILLEN et à tous les bénévoles du CDRP qui ont organisés cette manifestation ainsi qu'au Club Sportif et Artistique de la base Aérienne de Salon de Provence.

1 – Adoption du PV de l'AG du 17 Février 2018.

Vote à main levé : Contre : 0 - abstention : 0 - Pour 444 Adopté à l'unanimité.

2 – Rapport moral (voir annexe 1) présenté par la présidente du CDRP13 Marianne Clarté

3 – Allocution de M. Jean-Marc Zulesi député de la 8ème circonscription des Bouches-du-Rhône.

Monsieur J.M. Zulesi, randonneur à titre privé, félicite le CDRP 13 pour ses activités, notamment le balisage et l'entretien des sentiers de randonnées pédestres.

4 - Rapports d'activités (Annexe 2) par les responsables de commissions

1 - Adhésions vie associative	Robert Lots
2 - correspondants territoriaux	Jacques Roux
3 - Sentiers	Gerard Draa
4- Manifestations	Bernard Chirat Pacini
5 - Formation	Jean Marc Magnan
6 - Les pratiques	Jean Marc Magnan et André Chabot
7 - Tourisme	Jacques Christophe
8 - Commission médicale	Robert Lots

Après chaque exposés les présentateurs ont répondu aux questions des participants.

Le rapport moral et les rapports des différentes commissions ont tous été votés et adoptés à l'unanimité.

Vote à main levé : Contre : 0 - abstention : 0 - Pour 444 - Adoptés à l'unanimité.

5 - Rapport financier, rapport vérificateur aux comptes (Annexe 3).

M. Roger Rouzeyrol, trésorier, précise que tous les documents comptables qu'il a présentés sont consultables sur le site intranet du comité. Il présente ensuite la nouvelle comptabilité analytique adoptée par le CDRP. Après la lecture du rapport du vérificateur aux comptes M. Guy Matignon et les débats, il est procédé au vote d'approbation des comptes du quitus aux membres du conseil et d'affectation du résultat de l'année 2018.

Vote à main levé : Contre : 0 - abstention : 0 - Pour 444 Adopté à l'unanimité.

Suspension de séance pour réaliser l'Assemblée Générale extraordinaire.

Présentation des nouveaux statuts par Robert Bartoloni
(voir le CR Assemblée Générale extraordinaire).

Reprise de l'AGO

Reprise de l'AGO et Election des membres du comité directeur Elections des représentants aux AG Régionales et fédérales (vote à bulletin secret).

6 - Election du quart renouvelable des membres du comité directeur. (Vote à bulletin secret)

Après le dépouillement 8 candidats sont élus ou réélus tous à l'unanimité (444 voix).

- Michaël Amoyal
- Michel Baque
- Bernard Bonetto
- Annick Camurac
- Christian Giraud
- Bernard Herregods
- Françoise Jougounoux
- Hélène Kerivel
- Hélène Lambert
- Jean-Marc Magnan

7 - Election des représentants du CDRP 13 à AG régionale

10 postes à pourvoir, 9 candidats se présentent, tous élus.

Candidats	Nombre de voix sur un total de 444 suffrages exprimés
– Daniel Amsellem	441
– Robert Bartoloni	444
– Marianne Clarté	444
– Gérard Draa	444
– Jean-Yves GANNE	444
– Bernard Herregods	444
– Jean-Luc Hoffmann	444
– Robert Lots	444
– Jacques Roux	444

8 - Election des représentants du CDRP 13 à AG fédérale : 2 postes 3 candidats

André Chabot	429 voix	Elu
Marianne Clarté	433 voix	Elue
Daniel Ansellem	217 voix	Non Elu

9 – M. le maire de Salon ne pouvant assister à notre AG, c'est l'adjoint aux sports de la ville de Salon-de-Provence qui le représente.

C'est un adepte de randonnées. Il regrette qu'il n'y ait que le Club Sportif et Artistique de la Base Aérienne de Salon-de-Provence qui soit affilié à notre fédération.

10 - Plan stratégique : Priorités pour 2019 Par Marianne Clarté (Annexe 4).

Présentation du plan stratégique et approbation de celui-ci à l'unanimité.

11 - Prix des licences 2019/2020

Le CDRP13 maintient son tarif de 2018, c'est-à-dire y compris la cotisation de 1€ votée en 2018.

la FFRP augmente le tarif de ses cotisations de 1 €, conformément à la résolution votée et adoptée lors de l'AG 2018.

Le montant des cotisations pour l'année 2019-2020 sera donc de 28€ par adhérent.

Vote à main levée : Contre : 0 - abstention : 0 - Pour 444 - Adopté à l'unanimité.

12 - Budget prévisionnel 2019 (Annexe 5)

Présentation du budget 2019 par Roger Rouzeyrol

Adoption du budget prévisionnel l'unanimité.

11 - Questions diverses, Conclusion.

- Les intervenants répondent aux dernières questions des participants, questions non posées lors des présentations.
- Présentation de tous les correspondants territoriaux.
- Conclusion et remerciements par Marianne Clarté.

12h30 Fin de l'AG

Pièces annexées au procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 Février 2019

Annexe 1	Rapport moral
Annexe 2	Rapports d'activités
Annexe 3	Rapport financier et rapport vérificateur aux comptes
Annexe 4	Plan stratégique et priorités pour 2019
Annexe 5	Budget prévisionnel 2019

Ces pièces peuvent être communiquées sur simple demande et sont consultables sur support papier au siège du Comité départemental de la randonnée pédestre,

22 Avenue de Mazargues 13008 Marseille.

Elles sont en outre directement consultables sur le site internet du CRRP 13.

Le secrétaire général Robert Bartoloni



Marseille le 16/02/2019